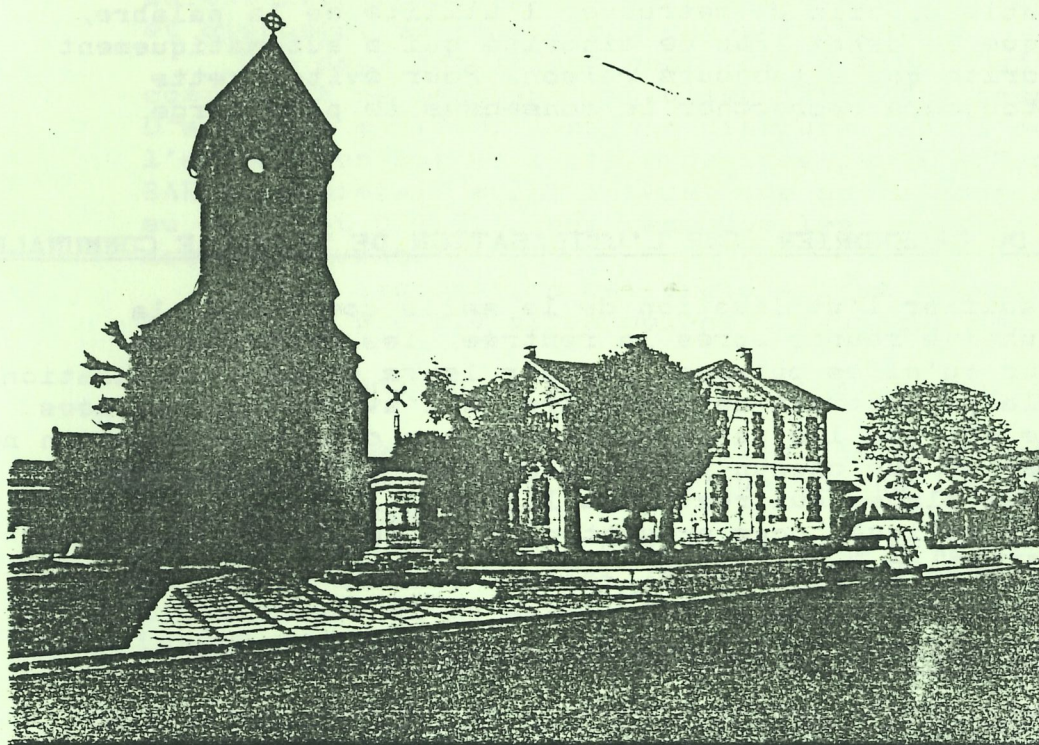


PORCHERES

INFORMATIONS MUNICIPALES



Bulletin
numero 8
annee 1994

LE CONSEIL DES SAGES

ou

UNE METHODE DE LUTTE CONTRE LA MARGINALISATION DES VIEUX

Promouvoir la démocratie locale, c'est à dire enrichir les rapports de la population avec ses élus. Pour cela je pense qu'il faut passer par un réel rapprochement des générations à l'instar des civilisations dites primitives ou, être vieux, être étranger, être handicapé, ne signifie en aucun cas l'exclusion.

A Porchères, nous sommes 668 habitants dont 192 sont âgés de plus de 60 ans. En France, quand on a cessé toute activité professionnelle, on a l'impression d'être moins utile et de se retrouver à la charge de la société.

Cependant, il ne faut pas oublier que les Anciens ont participé au développement économique et culturel du pays. Au nom de quelle logique économique peut-on écarter toutes ces personnes qui ont accumulé la sagesse, du moins l'expérience dont les jeunes générations ont besoin. L'homme se distingue de l'animal parce qu'il a inventé le temps, en ce sens qu'à sa naissance il sait qu'il ne vivra qu'un certain temps sur la terre ; ce que l'animal ignore...C'est grâce à sa mémoire transmise de génération en génération qu'il le sait.

Dans la vie de tous les jours, les "vieux" sont la mémoire vivante de notre village, nous comptons sur eux pour éviter la répétition des "blagues" déjà commises par d'autres ; nous comptons sur leur expérience, sur leur sagesse, sur leurs conseils, en un mot nous comptons sur la mémoire de Porchères.

C'est pour cela que les vieux sont véritablement vénérés dans les civilisations traditionnelles. Je crois que la création d'un conseil des sages pourrait être un apport positif dans cette France où la marginalisation est devenue une méthode d'efficacité économique.

Qui mieux que les "vieux", un terme à réhabiliter ceux qui ont fini leur activité professionnelle et qui disposent du temps nécessaire à la réflexion en dehors de tous les corporatismes, ceux qui n'ont plus d'intérêt immédiat ou lointain à défendre à tout prix, oui ! qui mieux que les vieux peuvent disposer de la hauteur de vue indispensable, de l'objectivité, de la neutralité nécessaire à l'observation des actions de la fourmilière humaine.

Donc la création d'un conseil des sages permettrait d'utiliser l'expérience des anciens, leur connaissance fine du terrain et aussi d'inventer des conditions nouvelles de dialogue entre les générations, afin de retrouver l'utilité de la palabre, forme démocratique de débat. Pas de minorité qui a automatiquement tort, ni de majorité qui a toujours raison. Pour éviter cette lacune il faut toujours rechercher le consensus le plus large possible.

HARMONISATION DU CALENDRIER POUR L'UTILISATION DE LA SALLE COMMUNALE

Afin de planifier l'utilisation de la salle communale, la municipalité souhaite réunir après la rentrée, les différentes associations pour qu'elles puissent fournir leurs dates d'utilisation de la salle. Cela permettrait de connaître, à l'avance les journées libres. Il va de soi que les dates proposées par chaque association ne seront pas figées et que chacun pourra modifier ou rajouter des activités dans les plages qui resteront libres.

Dans la même optique, nous présenterons un règlement fixant les modalités d'utilisation de la salle.

Aménagement du C.D. 10 dans sa traversée des villages

Le Conseil Municipal se préoccupe toujours de l'amélioration du carrefour de "Larret", comme il l'a fait au cours des dix dernières années.

La D.D.E. a élaboré un plan d'ensemble pour améliorer le C.D. 10 depuis Audebeau jusqu'à la limite du département, dont la réalisation se ferait en 3 ou 4 étapes.

Le Maire, Conseiller Général, intervient auprès de la Commission des Infrastructures du département pour que la D.D.E. commence d'abord par l'amélioration du tronçon de route de Saint-Antoine à Lagrave.

Heures d'ouverture de la Mairie

La Mairie est ouverte le LUNDI : de 14 H à 17 H

MARDI : de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H

JEUDI : de 14 H à 17 H

VENDREDI : de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H

Fermeture le mercredi toute la journée

Les Adjointes assurent une permanence le samedi de 10 H à 12 H

C A R N E T

Naissances : David Maxime BROSSIER le 16/03/1994

Antoine Marie Jacques GRE le 14/06/1994

Mariages : Hervé MEYNARD et Sandrine Sylvie BLANCHOU le 18/06/1994
Frédéric William Raymond POUDES et Véronique PIERRONNET
le 23/07/1994

Décès : Hélène MONTAUD épouse BARRIERE le 24/03/1994

Jean Marie Edmond MARESCAUX le 25/04/1994

Marguerite GAUTRIAS Vve RENVERSADE le 26/04/1994

Qu'advierait-il de nos bois si un incendie venait à se déclarer ?...

On ose à peine l'imaginer, nous qui avons été épargnés jusqu'à ce jour. Pourtant, le risque est toujours présent dans notre région et le sort du territoire forestier d'une commune dépend essentiellement de la rapidité et de l'organisation des secours. Pour cela, encore faut-il que les pompiers, aussi bien équipés soient-ils, puissent accéder facilement sur les lieux du sinistre et disposent de réserves d'eau suffisantes.

Ces deux conditions sont loin d'être réunies sur notre commune et ne manquent pas d'inquiéter les responsables communaux. D'ailleurs en 1993, dans son discours pour l'ouverture de l'exposition sur la forêt organisée par l'A.C.A.P., Monsieur BARRAU insistait sur l'intérêt que notre commune aurait à adhérer au syndicat D.F.C.I. qui regroupe les communes forestières qui nous entourent.

Cette association est prête à nous accueillir... Encore faut-il que nos propriétaires soient convaincus des avantages de cette adhésion.

Rappelons-en le but tel qu'il est défini à l'article 4 des statuts :

- a) L'exécution et l'entretien des travaux de défense contre les incendies de forêts ainsi que toutes les mesures de lutte contre les incendies,
- b) l'entretien des canaux, fossés d'assainissement, pare-feu et points d'eau d'intérêt privé visés par l'article 10 de l'Ordonnance du 28 avril 1945 relative à la mise en valeur des LANDES de GASCOGNE et des Massifs forestiers du LIBOURNAIS et du BLAYAIS.
- c) L'exécution de reboisements, l'entretien des peuplements ainsi créés et l'exécution de tous travaux connexes d'équipements ou d'améliorations forestiers ou fonciers (tels qu'assainissements),
- d) l'ouverture et l'entretien de chemins d'exploitation.

Qu'est ce que cela signifie pour nous ?

- La remise en état progressive des chemins ruraux existants qui permettrait un meilleur accès aux pompiers et en même temps faciliterait l'exploitation pour chaque propriétaire, sans pour cela être obligé de créer de larges pistes forestières.

- La mise en place de moyens de lutte contre l'incendie par :
* la pose de bâches d'eau souterraines (procédé qui remplace les bouches d'incendie),

* des subventions aux particuliers pour la création d'étangs (jusqu'à 50%) sous réserve que ces créations soient acceptées par la D.D.A..

Bien sûr, une telle adhésion nécessite une participation à la fois de la commune et des propriétaires. En ce qui concerne les taxes à payer par les propriétaires, il faut se garder de les comparer à l'ensemble de celles des propriétaires de St-Christophe de Double qui paient non seulement pour la D.F.C.I. mais également pour le remembrement des bois. La Commune de Porchères n'envisage pas de procéder à un tel remembrement qui n'est pas indispensable à l'adhésion.

A l'heure actuelle, la taxe D.F.C.I. s'élève à 12 francs par hectare auxquels il faut ajouter un droit fixe de 24 francs. A titre d'exemple, un propriétaire de 10 hectares de bois devrait acquitter une taxe annuelle de 144 francs ((12 F X 10) + 24 F) ce qui, somme toute, reste une somme raisonnable.

Pour des informations plus précises et pour répondre aux questions que chacun peut se poser, la municipalité se propose dans un bref avenir, de réunir l'ensemble des propriétaires forestiers de la commune en présence d'un responsable de la Fédération Girondine de D.F.C.I.

FAUCHAGE

Les travaux de fauchage des bordures et fossés effectués par le SIVOM de Lussac se poursuivent comme tous les ans. Le conducteur qui travaillait habituellement sur notre commune depuis de nombreuses années est parti à la retraite, nous lui souhaitons une longue et bonne retraite.

Cette année le travail s'effectue en trois temps.

- 1 Broyage des banquettes seules à partir d'Avril-Mai.
- 2 Broyage des fossés et talus en Juillet-Août.
- 3 En deuxième passage, broyage des banquettes, Août et Septembre.

Pourquoi ces trois passages? Le SIVOM a décidé d'appliquer pour le broyage des banquettes un deuxième passage à prix réduit de 50%. Aussi, afin de profiter au maximum de cet avantage qui ne peut qu'arranger les finances municipales nous avons opté pour ces trois passages.

TRAVAUX DE VOIRIE

- Revêtement sur une partie des VC 6 et 7
- Aménagement du carrefour du Chalbat CD 10 - VC 6
- Busage et aménagement de la route du cimetière
- Rechargement de plusieurs chemins qui longent la rivière en différents endroits.

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'ACTIONS SOCIALES, D'AIDES ET DE SOINS A DOMICILE DU NORD LIBOURNAIS

Notre association, formée des communes d'ABZAC, de CAMPS, de Le FIEU, de CHAMADELLE, de St-MEDARD-DE-GUIZIERES et de PORCHERES, a vu juridiquement le jour le 10 Juin 1992.

Cependant son activité a été pleinement effective à partir du 1er Janvier 1993.

Son objet est la mise en place :

- d'un service d'aide ménagère employant des aides ménagères salariées,
- d'un office de garde à domicile,
- de tous autres services nécessaires,
- des emplois de proximité, dits emplois familiaux.

La création de cette association, regroupant les CCAS répondait à un besoin identifié pour chacun d'entre nous depuis quelques années. Il s'agissait de l'expression de nouvelles demandes de services, des personnes âgées notamment.

- Le personnel de l'association est composé de :
- L'animatrice coordinatrice : Melle PHELIPEAU,
- d'une secrétaire : Melle FRANCOOS : intégrée grâce à un contrat de qualification,
- et des personnes qui vont à domicile.

Adresse de l'association : rue du Pétreau à ABZAC
Tel : 57-69-36-16

Les tableaux suivants démontrent l'utilité et le bien fondé de cette association.

SERVICE AIDE MENAGERE

ANNEE 1993

	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
NOMBRE D'HEURES	577	607	639	645	596	641
NOMBRE BENEF.	41	41	41	41	41	43

JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	TOTAL
652	633	700	665	724	666	7 745
42	41	45	43	43	42	/

OFFICE DE GARDE A DOMICILE

ANNEE 1993

	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
NOMBRE D'HEURES	52	129	180	196	188	269
NOMBRE BENEF.	3	6	8	9	8	11

JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	TOTAL
231	232	279	274	720	656	3,406
13	12	15	16	15	17	/

SERVICE AIDE MENAGERE

ANNEE 1994

	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
NOMBRE D'HEURES	632	628	683	706		
NOMBRE BENEF.	41	41	42	43		

OFFICE DE GARDE A DOMICILE

ANNEE 1994

	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
NOMBRE D'HEURES	296	381	450	428		
NOMBRE BENEF.	18	22	24	25		

Siège : Mairie de Guitres

Lors de la réunion du 12 Juillet 1994, trois objectifs ont été fixés :

1°) Le nettoyage du lit, des berges ainsi que des canaux de Saint-Antoine-sur-l'Isle à Libourne.

2°) La conservation du patrimoine local, des barrages et des écluses.

3°) La protection des berges : revitalisation, reboisement et remise en végétation.

Le syndicat de travaux de la vallée de l'Isle a décidé de réaliser un programme pluriannuel d'investissement, en plusieurs tranches. La date de mise en oeuvre sera conditionnée par l'obtention des subventions.

La première tranche entre Saint-Antoine-sur-L'Isle et Gours se déroulera entre le 15 et le 31 Octobre.

La deuxième tranche entre le Moulin du Barrage à Porchères et Saint-Seurin-sur-l'Isle s'effectuera du 1er au 15 Novembre.

Les travaux se continueront par Camps, Saint-Médard-de-Guizières, Abzac, Coutras, etc... pour se terminer à Libourne au mois de Février. Ces travaux seront renouvelés tous les ans, sous la direction du Service Maritime.

Ces travaux comprennent :

- L'enlèvement des arbres tombés dans le lit de la rivière.
- L'enlèvement des arbres couchés au pied des berges.
- L'enlèvement des arbres penchés qui menacent la bonne tenue des berges.

Toujours des problèmes d'effectifs pour conserver les trois classes à Porchères!...

Cette année, Monsieur l'Inspecteur d'Académie avait même annoncé la fermeture d'une classe. Heureusement grâce à l'intervention des Maires des deux communes et au soutien de Monsieur l'Inspecteur de la circonscription, il est revenu sur sa décision. Nous conserverons donc les trois classes à la rentrée, mais ce n'est qu'un sursis si nous ne réagissons pas. Certes, quelques enfants nouveaux vont sans doute arriver sur nos deux communes mais cela risque d'être insuffisant...

Il conviendrait donc que les parents qui scolarisent leurs enfants dans une autre commune prennent conscience que ces enfants manquent à l'école de Porchères. Bien sûr, nous respectons leurs raisons et leurs opinions, mais il s'en trouve bien quelques-uns qui pourraient permettre à l'école de Porchères de vivre dans un bon équilibre et de bonnes conditions de travail.

Mademoiselle Jousseau, institutrice de la classe maternelle quitte Porchères pour se rapprocher de l'agglomération bordelaise. Nous avons su apprécier le travail qu'elle a mené pendant 7 ans avec nos plus petits et nous tenons à lui exprimer nos vœux de réussite dans son nouveau poste.

Par la même occasion nous souhaitons la bienvenue à Mademoiselle Brau qui va lui succéder.

RENTREE DES CATECHISMES

Les catéchismes paroissiaux recommenceront dès la mi-septembre. Les enfants qui sont maintenant en CM1 ou ceux qui sont nés en 1985, peuvent être accueillis dès ce moment selon l'engagement que leurs parents ont pris lorsqu'ils les ont fait baptiser.

Que ces parents veuillent bien les faire inscrire auparavant auprès de Monsieur le Curé ou de Madame RULLIER.

De toutes façons tous les parents des enfants inscrits au catéchisme, anciens ou nouveaux, seront convoqués à une réunion fixée ultérieurement, où Prêtre et catéchistes définiront le rôle des parents dans cette formation religieuse.

Abbé DAVID - Tel : 57 69 51 08

Mme RULLIER - Tel : 57 49 68 32

AVENIR DE LA DOUBLE

Après 2 saisons passées en Régional, l'équipe SENIORS remonte en NAT II. Il y a de bons matchs en perspective. Début du Championnat : le Dimanche 18 septembre avec la venue du Racing Club de France. L'objectif pour cette saison 94/95 est le maintien.

Les Cadettes ont fait une très bonne saison :

- 3ème au Championnat de France en salle et Vice-championnes de France sur gazon à Paris derrière le S.A. MERIGNAC.

Sélection de 4 joueuses en équipe de France :

Peggy BERGERE, Emilie et Floriane SABALZA ont suivi le stage Franco-Allemand à Tours en cadettes et Audrey CHAMINADE dite "Pollux" le stage Franco-Allemand à Cologne en Juniors.

BRAVO à ces quatre jeunes filles qui sont maintenant la locomotive du Club.

PISCINE :

C'est l'année des grands travaux. Le club a souscrit un emprunt de 135 000 Francs à la Caisse d'Epargne qui a permis de réaliser la réfection de la toiture de la salle et le changement de tout l'ensemble de filtration des eaux de la piscine.

Montant des travaux : 157 958,75 Francs pour lesquels nous avons obtenu une subvention du Conseil Général de 55 424 francs, ce qui va nous permettre de faire le carrelage de toutes les plages de la piscine.

LA MAISON DE GARDIEN :

Après la pose de la première pierre le 28 août 1992, les travaux ont été différé quelque peu, d'une part par le décès du Président Jean Claude RAMEAU et d'autre part par le temps de ces derniers mois. Aujourd'hui, les fondations et la chappe sont coulées, les murs vont suivre dans la foulée, car le premier gardien, l'Abbé DILLEMAN, est prêt à prendre sa retraite à Porchères.

Le Dimanche 7 août dernier, l'Avenir de la Double en présence de très nombreux amis a découvert une plaque à la mémoire du Président Jean Claude RAMEAU, décédé il y a un an déjà. Sa générosité et sa ténacité doivent être un exemple pour nous tous. Cette plaque le rappellera toujours à notre souvenir.

Fermeture de la saison piscine le dimanche 4 septembre par un repas champêtre à 12 heures 30 avec au menu "Roti à la braise".
Inscriptions et renseignements au : 57 69 64 11 ou 57 69 82 44.

AMICALE DE PORCHERES

Président : M. EYRAUD Trésorier : Mme AICOBERRY Secrétaire : Mme RENARD

Cette association poursuit ses activités depuis 16 ans, grâce à des bénévoles qui donnent de leur temps très gentiment. A l'automne, le renouvellement du bureau aura lieu et nous aimerions voir des gens nouveaux se joindre à nous pour pouvoir, au travers de quelques animations, continuer à égayer notre commune.

Cette année 114 personnes ont participé à la soirée de la St-Sylvestre, 90 à la soirée du 13 juillet et 46 à notre voyage annuel qui s'est déroulé au parc de WALIBI à Agen.

Comme tous les ans nous offrons notre participation à la fête locale en organisant un concours de pétanque. Plusieurs autres projets sont en prévision.

Amicalement.

CLUB DE L'AMITIE DE PORCHERES -
SAINT ANTOINE SUR L'ISLE

Nos occupations se poursuivent à un rythme soutenu grâce au dynamisme de nos adhérents. C'est ainsi que nous avons organisé un repas au foyer communal de Porchères le 14 Décembre 1993 pour clore les réunions de l'année écoulée.

Depuis Janvier 1994 nous avons fêté les Rois et offert les galettes aux enfants des écoles et à leurs enseignants.

- Le 25 Janvier un traiteur est venu de Coutras nous préparer un succulent déjeuner dans une excellente ambiance.

- Le 27 Janvier a eu lieu notre assemblée générale. Pas de grosse surprise en ce qui concerne le résultat du vote pour élire les membres du bureau qui semblent être inamovibles.

- Le 24 Mars repas choucroute préparé par Monsieur Malaise.

- Le 24 Avril sortie à MAZEYROLLES - "Le Périgord en calèche". - Nous étions 48 participants. Nous avons fait une grande et agréable promenade en calèche suivie d'un excellent repas.

- Du 30 Mai au 5 Juin : voyage en Corse. Il n'y a pas de qualificatifs assez forts pour résumer ces inoubliables moments. Tout fut parfait : l'accueil, les menus, les excursions, l'hébergement. Bref, sensationnel. Une seule ombre à ce tableau idyllique : la traversée de retour en bateau perturbée par une mer capricieuse.

- Le 29 Juin nous avons effectué une sortie à Royan. Après un succulent repas dans un grand restaurant face à l'océan, nous avons fait une promenade d'une heure trente environ à bord d'une embarcation. Il faut croire que le retour de Corse n'avait pas laissé de mauvais souvenirs car il n'y avait aucun manquant pour cette "mini croisière".

- Enfin le 26 Juillet un traiteur nous a proposé ses services pour un repas que nous prendrons au foyer communal de Porchères. Le menu n'a pas encore été arrêté.

Comme vous pouvez le constater, nous essayons, en plus de nos réunions hebdomadaires du jeudi, de programmer une activité mensuelle.

Souhaitons pour le bien et l'avenir de nos communes respectives, d'avoir la force de poursuivre notre association. Les Maires nous soutiennent et nous encouragent dans cette voie. Nous les en remercions.

A. C. C. A.

La saison 94/95 arrive à grands pas. Grâce à la réflexion et au travail des membres du bureau, certaines nouveautés ont vu le jour et ont été évoquées lors de l'assemblée générale.

Une assemblée générale qui s'est déroulée comme chaque année avec un maximum d'absentéisme. Tant pis, il faut faire avec. Cependant le bureau a été réélu dans son intégralité.

Des lâchés de lièvres et de faisans ont été fait dans le courant du 1er semestre).

Suite a différents reports de dates, le repas de la chasse aura lieu le :

Samedi 27 Août à 20 heures 30.
Veuillez porter vos couverts.

La vente des assurances et des cartes sera faite comme l'année dernière. Pour les cartes une permanence supplémentaire sera tenue le samedi veille de l'ouverture, de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H à la mairie ou au foyer.

Pour le bon fonctionnement de la chasse, n'oublions pas : "Respectons les personnes et les biens, qui nous permettent d'exercer notre sport favori".

ASSOCIATION CULTURELLE DES AMIS DE PORCHERES

L' A C A P

Deux évènements importants auront marqué, cette année, l'histoire de notre association .

- En premier lieu les journées portes-ouvertes au Moulin du Barrage les 21,22 et 23 Mai .

En effet, notre minotier maire nous avait fort aimablement autorisé à présenter son moulin.

Télévision, presse en ont fait mention et une foule importante d'environ 3000 visiteurs s'est présentée. Ce fut un succès apprécié par tous.

- en second lieu, dans l'une des plus anciennes demeures de Porchères, à Larret, deux salles nous ont été attribuées gracieusement par sa propriétaire Madame COLLOT.

Une équipe de bénévoles de notre Association s'est chargée de redonner un lustre à cette demeure : grattage des murs, réfection des fenêtres, des portes des cheminées , etc ...

L'inauguration de ce petit musée a eu lieu le dimanche 26 Juin en présence des personnalités de notre circonscription. Ainsi aménagées, ces deux salles relatent la vie de Porchères.

" Hier et Aujourd'hui " ce musée est ouvert l'été les : Jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 15 h à 18 heures.

Notre chorale

Comme chaque année, notre chorale a présenté son nouveau programme lors des 5 concerts donnés à :

- Porchères,
- Les Eglisottes
- Saint Christophe de Double
- Château de Roques à Puisseguin
- Petit-Palais

En prévision : 1 concert à La Clotte .

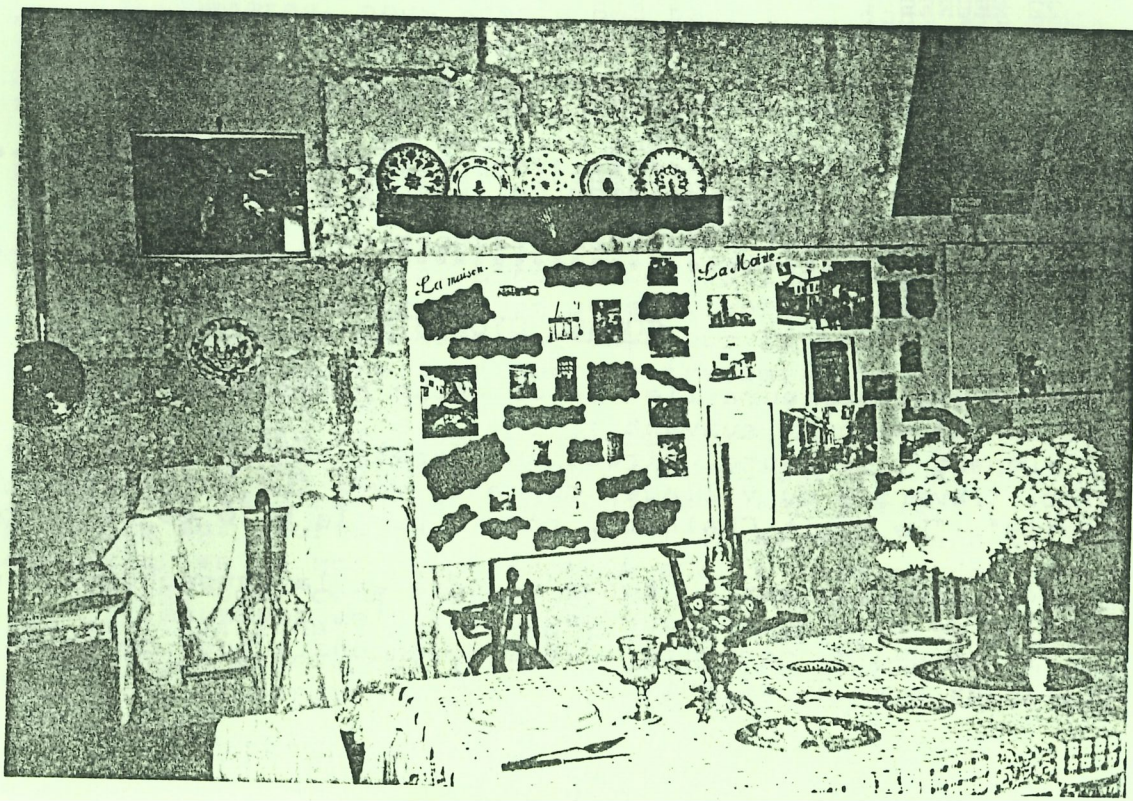
Nous avons prêté notre concours lors de Messes de mariage à Coutras et Saint-Christophe de Double.

Pour la Fête

Suite à leur passage au Musée, des membres du club " Volants et Guidons rétro " de Saint-Aulaye ont pris contact avec l'A C A P pour leur sortie annuelle en Gironde afin de leur organiser une visite du Musée et du Moulin .

Leur date de sortie coïncidant avec la fête , ils traverseront le bourg avec leurs vieilles voitures ...

Rendez-vous donc le 28 Août vers 11 H. au bourg .



PROGRAMME DE LA FETE DE PORCHERES
LES 26-27 et 28 AOUT 1994

VENDREDI 26 AOUT :

21 HEURES :
BAL GRATUIT
par ANIM-33

SAMEDI 27 AOUT :

14 HEURES :
CONCOURS DE PETANQUE
ENGAGEMENT 40F PAR DOUBLETTE
REMISE DES ENGAGEMENTS+COUPES
15 HEURES :
CONCOURS DE PECHE A LA LIGNE ORGANISE
PAR LA LIGNE LIBOURNAISE
19 HEURES 30 :
REMISE DES RECOMPENSES SUIVI D'UN VIN D'HONNEUR
20 HEURES 30 :
REPAS CHAMPETRE ORGANISE PAR L'ACCA DE PORCHERES
INSCRIPTIONS CHEZ Mr AICOBERRY Marcel & COMMERCANTS
DU BOURG
PRIX DU REPAS : 80F
22 HEURES :
BAL GRATUIT

DIMANCHE 28 AOUT :

9 HEURES:
CONCOURS DE BELOTE
REMISE DES ENGAGEMENTS+COUPES
10 HEURES 30 :
DEFILE ET PRESENTATION D'AUTOMOBILES ANCIENNES
11 HEURES 30 :
LACHES DE PIGEONS PAR LA SOCIETE COLOMBOPHILE DE LUSSAC
14 HEURES 30 :
COURSE CYCLISTE ORGANISEE PAR L'U.C.M
17 HEURES 30 :
DEMONSTRATION DE BATTAGE A L'ANCIENNE AVEC MATERIEL
D'EPOQUE
22 HEURES :
GRAND FEU D'ARTIFICE ANIME PAR LE "REVEIL D'ABZAC"

GRAND BAL DE CLOTURE : ENTREE GRATUITE

LE LOCAL-MUSEE DE L'ASSOCIATION CULTURELLE SITUE A "LARRET"
RESTERA OUVERT DURANT CES TROIS JOURS

COURSE CYCLISTE

La course cycliste aura lieu le dimanche après-midi à partir de 14h30 sur le circuit suivant :

-Départ : le bourg, direction Larret, montée de la côte de Guérin, traversée du village, descente vers "La Vergnotte", "La Combette", "Le Petit Chalbat", retour par la D 10 et le bourg.

Nous comptons sur la bonne volonté et la compréhension des riverains de ce circuit pour encourager les coureurs.

Par mesure de sécurité ; nous demandons à tous de maintenir les animaux hors du circuit.

Par avance Merci.